Description de différentes variables

Service

Réponse aux demandes externes

De la base PMSI MCO 2013

Afin de compléter le document détaillant le format de la base MCO 2013 tant au niveau des définitions qu’au niveau des nomenclatures, un fichier descriptif du contenu de différentes variables est réalisé. Ce descriptif est disponible au format Excel sur le site de l’ATIH.

Liste des variables décrites :

* Statut de l’établissement : variable créée à partir du n° FINESS,
* Région du finess: variable créée à partir du n° FINESS,
* FINESS,
* Région du code géographique PMSI de résidence du patient,
* GHM v11e,
* GHS v11e,
* Nombre de séances,
* Type de séjour (PIE),
* Durée du séjour,
* Mois de sortie,
* Sexe,
* Age,
* Mode d’entrée et provenance,
* Mode de sortie et destination,
* Diagnostic (principal, relié et associé),
* Acte CCAM,
* Nombre de journées en EXH,
* Nombre de journées en EXB,
* Type de séjour inférieur à la borne extrême basse,
* Passage en UHCD,
* Passage dans un lit dédié de soins palliatifs,
* Type de machine en radiothérapie,
* Type de dosimétrie,
* Prélèvement d’organe,
* Age gestationnel,
* Poids à l’entrée,
* Délai entre la date d’entrée et la date des dernières règles.

Les statistiques contenues dans le fichier Excel sont issues de la base nationale de données PMSI MCO 2013. La version de groupage utilisée est la version 11e pour l’ensemble des données de l’année. Les RSA groupés dans un GHM « erreur » de la Catégorie Majeure (CM) 90 sont exclus de l’analyse.

Selon la variable décrite, la méthode de calcul n’est pas la même. Celle-ci est détaillée, ci-dessous, pour tous les indicateurs :

**Statut de l’établissement : variable créée à partir de la table des n° FINESS**

Le statut de l’établissement, obtenu à partir de la table des n° FINESS, est composé de deux modalités :

* Public (Ex-DGF),
* Privé (Ex-OQN).

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances selon le statut du FINESS, le pourcentage que représente chaque statut et le nombre de séances. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Région du FINESS: variable créée à partir du n° FINESS**

La région de l’établissement est obtenue à partir du n° FINESS.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances selon la région du FINESS, le pourcentage que représente chaque région et le nombre de séances. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**FINESS**

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances par FINESS, le pourcentage que représente chaque FINESS et le nombre de séances. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Région du code géographique PMSI de résidence du patient**

La région du code géographique PMSI de résidence du patient est obtenue à partir de la variable « code géographique PMSI» renseigné dans les RSA.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances selon la région du code géographique PMSI, le pourcentage que représente chaque code géo et le nombre de séances. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**GHM v11e**

Toutes les données de l’année sont groupées selon la version 11e de la classification des GHM.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances par GHM v11e et le pourcentage que représente chaque GHM. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**GHS v11e**

Toutes les données de l’année sont groupées selon la version 11e de la classification des GHM.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances par GHS v11e et le pourcentage que représente chaque GHS. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Nombre de séances**

La variable « Nombre de séances » correspond, dans le cas d’un RSA pour séances (CMD 28), au nombre de séances identiques regroupées sous le même séjour administratif. A partir de cette variable, est créé un indicateur se déclinant selon deux modalités :

* Nombre de séjours de la CMD 28 avec 1 séance,
* Nombre de séjours de la CMD 28 avec 2 séances ou plus.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours selon l’indicateur de mono- ou multi-séances et le pourcentage que représente chaque groupe. Seuls les séjours de la CMD 28 sont pris en compte dans le calcul, à l’exception des séjours de la CMD 28 groupés dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z).

**Type de séjour (PIE)**

Le type de séjour dans les RSA permet d’identifier les séjours se déroulant dans le cadre d’une Prestation Inter Etablissement (PIE). Cette variable est égale à « B » pour repérer le séjour prestataire.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances prestataire dans le cadre d’une PIE et le pourcentage que représentent les séjours « prestataires » et « non prestataire ». En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Durée du séjour**

La durée du séjour renseignée dans les RSA correspond au nombre de nuits écoulées entre la date d’entrée et la date de sortie du séjour. Cette variable est mise en classes selon la répartition suivante :

* Ambulatoire (0 nuit),
* 1 nuit,
* 2 nuits,
* 3 nuits,
* 4 nuits,
* 5 nuits,
* 6 à 10 nuits,
* 11 à 15 nuits,
* 16 à 20 nuits,
* 21 nuits et plus.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours selon la classe de durée de séjour et le pourcentage que représente chaque classe. Les séjours de la CMD 28 ne sont pris en compte dans le calcul.

**Mois de sortie**

Le mois inscrit dans les RSA est le mois de la date de sortie du séjour. Dans le cas des séjours multi-séances, la date de sortie est égale à la date de fin de la dernière séance du séjour.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours par mois de sortie et le pourcentage que représente chaque mois. Un séjour de la CMD 28 multi-séances ne compte que pour 1.

**Sexe**

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances par sexe et le pourcentage que représente chaque sexe. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Age**

L’âge du patient calculé à l’entrée du séjour est mis en classes pour la présentation des résultats. Les classes sont les suivantes :

* Moins d’un an,
* De 1 à 4 ans,
* De 5 à 9 ans,
* De 10 à 14 ans,
* De 15 à 17 ans,
* De 18 à 19 ans,
* A partir de 20 ans, les classes sont quinquennales jusqu’à 99 ans,
* De 100 à 140 ans,
* 141 ans et plus.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances par classe d’âge et le pourcentage que représente chaque classe. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Mode d’entrée et provenance**

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours selon le mode d’entrée et la provenance et le pourcentage que représente chaque mode. Un séjour de la CMD 28 multi-séances ne compte que pour 1.

**Mode de sortie et destination**

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours selon le mode de sortie et la destination et le pourcentage que représente chaque mode. Un séjour de la CMD 28 multi-séances ne compte que pour 1.

**Diagnostic (principal, relié et associé)**

Les diagnostics codés en CIM-10 sont de trois types : principal, relié et associé. Pour décrire l’activité, il est décidé de grouper les trois sortes pour ne faire plus qu’une seule variable « diagnostic ». Pour un même séjour, si un diagnostic est codé en DP et en DA alors le séjour n’est compté qu’une seule fois.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances par diagnostic, quel que soit le type, avec au moins une fois le diagnostic et le pourcentage que représente chaque diagnostic. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Acte CCAM**

Les actes codés selon la Classification Commune des Actes Médicaux. Pour un même séjour, si un acte est codé plusieurs fois alors le séjour n’est compté qu’une seule fois. Tous les actes sont pris en compte (classants et non classants).

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances par acte avec au moins une fois l’acte et le pourcentage que représente chaque acte. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Nombre de journées en EXH et en EXB**

Le nombre de journées au-dessus de la borne extrême haute (EXH) et celui en dessous de la borne extrême bas (EXB) sont mis en classe.

Les classes pour les journées en EXH sont :

* 0 journée,
* 1 journée,
* 2 journées,
* 3 journées,
* 4 journées,
* 5 journées,
* De 6 à 9 journées,
* De 10 à 19 journées,
* De 20 à 29 journées,
* De 30 à 49 journées,
* De 50 à 99 journées,
* De 100 à 199 journées,
* 200 journées et plus.

Les classes pour les journées en EXB sont :

* 0 journée,
* 1 journée,
* 2 journées,
* 3 journées,
* 4 journées,
* 5 journées,
* De 6 à 9 journées,
* De 10 à 19 journées,
* 20 journées et plus.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours par classe de journées EXH ou EXB et le pourcentage que représente chaque classe. Les séjours de la CMD 28 (séances) ne sont pas pris en compte dans le calcul.

**Type de séjour inférieur à la borne extrême basse**

La variable «Type de séjour inférieur à la borne extrême basse » permet d’identifier si un forfait extrême bas est appliqué ou si le nombre de jours en dessous de la borne basse est décompté.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours selon la valeur de la variable «Type de séjour inférieur à la borne extrême basse » et le pourcentage que représente chaque type. Les séjours de la CMD 28 (séances) ne sont pas pris en compte dans le calcul.

**Passage en UHCD**

La variable « Passage en UHCD » est dichotomique (Oui/Non).

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances selon si le patient est passé en UHCD et le pourcentage que cela représente. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Passage dans un lit dédié de soins palliatifs**

La variable « Passage dans un lit dédié de soins palliatifs» est dichotomique (Oui/Non).

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances selon si le patient a été hospitalisé dans un lit dédié de soins palliatifs et le pourcentage que cela représente. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Type de machine en radiothérapie et Type de dosimétrie**

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances par type de machine en radiothérapie et par type de dosimétrie ainsi que le pourcentage que cela représente. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Prélèvement d’organe**

Cette variable permet de connaître le type d’organe prélevé.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours selon le type de prélèvement d’organe et le pourcentage que représente chaque type de prélèvements. Seuls les séjours avec une valeur renseignée pour cette variable sont pris en compte. Les séjours de la CMD 28 (séances) ne sont pas concernés par ce type d’intervention.

**Age gestationnel**

L’âge gestationnel indiqué dans le RSA est mis en classe selon la répartition suivante :

* Moins de 22 Semaines d’Aménorrhée (SA),
* De 22 à 33 SA,
* De 34 à 36 SA,
* De 37 à 41 SA,
* 42 SA et plus.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances selon les classes d’âge gestationnel et le pourcentage que représente chaque classe. Seuls les séjours avec un âge gestationnel renseigné sont pris en compte. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Poids à l’entrée**

Le poids à l’entrée indiqué dans le RSA est mis en classe selon la répartition suivante :

* Moins de 500g,
* De 500g à 1,499 kg,
* De 1,5 à 1,999 kg,
* De 2 à 3,499 kg,
* 3,5 à 3,999 kg,
* 4 kg et plus.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances selon les classes de poids et le pourcentage que représente chaque classe. Seuls les séjours avec un poids renseigné sont pris en compte. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.

**Délai entre la date d’entrée et la date des dernières règles**

Le délai entre la date d’entrée et la date des dernières règles indiqué dans le RSA est mis en classe selon la répartition suivante :

* Moins de 154 jours,
* De 154 à 231 jours,
* De 232 à 252 jours,
* De 253 à 287 jours,
* De 288 à 293 jours,
* 294 jours et plus.

Les statistiques calculées sont le nombre de séjours/séances selon la classe du délai entre la date d’entrée et la date des dernières règles et le pourcentage que représente chaque classe. Seuls les séjours avec un délai renseigné sont pris en compte. En cas de séjour de la CMD 28 (séances) non groupé dans un GHM de préparation aux séances (28Z19Z, 28Z20Z, 28Z21Z et 28Z22Z), le nombre de séances indiqué dans le RSA est pris en compte. Pour tous les autres, un RSA vaut 1.